



**BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES
BAGNOLS
N° 12**

Le 11 mai 2017

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 mars 2017

Représentés : William GARENNE (pouvoir à Eric MATHIEU), Anne MEUNIER (pouvoir à Martine CHARBONNEL), Kees VAN DE GOOR (pouvoir à Jean-Luc RIBOULET).

Absent : Philippe CHASSARD.

Secrétaire de séance : Sylvain GOIGOUX.

I. SERVICE ASSAINISSEMENT

Le compte administratif, *à l'unanimité des membres présents*, est approuvé :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		972.70		41 320.09		42 292.79
Opérations exercice	11 987.08	12 356.00	13 099.20	7 687.00	25 086.28	20 043.00
Total	11 987.08	13 328.70	13 099.20	49 007.091	25 086.28	62 335.79
Résultat de clôture		1 341.62		35 907.89		37 249.51
Résultat définitif		1 341.62		35 907.89		37 249.51

Le compte de gestion dressé par le Trésorier n'appelle aucune observation ni réserve de la part du Conseil municipal. **Unanimité.**

II. COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DE LA COMMUNE

Affectation de résultat

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement d'un montant de 275 529.87 €, le Conseil municipal, *à 5 voix pour et 4 abstentions*, décide d'affecter l'excédent comme suit :

- ✓ 207 653.18 € pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement
- ✓ 67 876.69 € en recette de fonctionnement reporté.

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		105 601.16	33 343.80		33 343.80	105 601.16
Opérations de l'exercice	472 509.46	642 438.17	335 125.99	158 741.61	807 635.45	801 179.78
TOTAUX	472 509.46	748 039.33	368 469.79	158 741.61	840 979.25	906 780.94
Résultat de clôture		275 529.87	209 728.18			65 801.69
				Restes à réaliser		2 075.00
				Besoin/excédent de financement		67 876.69
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		246 000.00

III. COMPTE DE GESTION 2016 DE LA COMMUNE

Le Conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé par le Trésorier n'appelle ni observation ni réserve de sa part. **Unanimité**

IV. TRANSFERT A L'EPCI DE LA COMPETENCE EN MATIERE D'URBANISME

Le Conseil municipal s'oppose au transfert à l'EPCI Dômes Sancy Artense de la compétence pour élaborer un plan local d'urbanisme, tout document en tenant lieu ou une carte communale. **Unanimité**

V. DESIGNATION DES MEMBRES DE LA CLECT

Le Conseil municipal désigne Eric MATHIEU, membre titulaire et Jean-Louis GOIGOUX membre suppléant de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense. **Unanimité**

VI. ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES D'ELECTRICITE

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention du groupement de commandes pour l'achat d'électricité des contrats dont la puissance est supérieure à 36 KVA avec le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy de Dôme. **Unanimité**

VII. ACQUISITION DE MATERIEL DE DENEIGEMENT

Le Conseil municipal décide de retenir les devis des Ets ESCURAT pour l'achat d'un tracteur T6.125 (59 000 € HT), d'une étrave (13 000 € HT) et d'un jeu de chaînes avant/arrière (5 300 € HT) et sollicite l'aide financière du Conseil Départemental. **Unanimité**

INFORMATIONS DIVERSES

DECHETERIE

Nouveaux jours d'ouverture et horaires de la déchèterie à partir du **lundi 3 avril 2017** :
Mardi – Jeudi – Samedi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

SEANCE DU 14 avril 2017

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Excusés : Joëlle BOYER, Elise RANVIER, William GARENNE.

Les décisions sont prises à l'unanimité.

Le **compte administratif 2016** est voté avec un excédent de fonctionnement de clôture de **2 517.14 €**.

Le **budget 2017** s'équilibre à la somme de **7 017 €**.

CONSEIL MUNICIPAL

Absent : Philippe CHASSARD.

Secrétaire de séance : Sylvain GOIGOUX.

I. BUDGET 2017 DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Le budget 2017 est voté **à l'unanimité des membres présents**.

En fonctionnement, il s'équilibre à la somme de **27 197 €** et en investissement à la somme de **47 720 €**.

II. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil municipal, **à l'unanimité des membres présents**, décide de fixer les subventions de fonctionnement 2016 comme suit :

- Amicale des Sapeurs-Pompiers (*assurances-vie*) : **800 €** - Amicale des Chasseurs (*droit de chasse*) : **77 €**.

III. BUDGET 2017 DE LA COMMUNE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	744 294 €	RECETTES	744 294 €
Charges à caractère général	248 700 €	Charges de personnel	500 €
Charges de personnel	222 650 €	Produits des services et ventes divers	10 777 €
Atténuation de produits	10 000 €	Impôts et taxes	171 069 €
Autres produits de gestion courante	49 986 €	Dotations subventions	348 187 €
Charges financières	2 270 €	Autres produits de gestion courante	130 000 €
Dotations aux amortissements	45 688 €	Excédent de fonctionnement reporté	67 876 €
Dépenses imprévues	15 000 €	Produits exceptionnels	15 885 €
Virement à section investissement	150 000 €		

SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DEPENSES : 807 018 €

TOTAL RECETTES : 807 018 €

Dépenses d'ordre (041) : 8 000 €

Recettes d'ordre (041) : 203 688 €

Terrain BONHOMME	8 000 €	Virement section fonctionnement	150 000 €
		Amortissement immobilisations	45 688 €
		Dettes envers l'EPF-Smaf	8 000 €

Dépenses financières : 234 338 €

Recettes financières : 256 755 €

Solde d'exécution section d'investissement	209 729 €	FCTVA	28 102 €
Emprunts	7 700 €	Excédent fonctionnement capitalisé	207 653 €
Dettes Etat et établissements nationaux	8 000 €	Dépôts et cautionnements reçus	1 000 €
Dépôts et cautionnements reçus	1 000 €	Produits de cession d'immobilisations	20 000 €
Dépôts et cautionnements versés	500 €		
Dépenses imprévues	7 409 €		

Dépenses non individualisées : 36 500 €

Recettes non individualisées : 26 000 €

Subvention transf. Etat et établ. nationaux	26 000	Subvention non transférable Etat	26 000 €
Concessions et droits similaires	500		
Réseaux d'électrification	10 000		

Dépenses d'équipement : 528 180 €

Recettes d'équipement : 320 575 €

Programmes Dépenses	RAR	Proposition	Total	Recettes	Total
Réaménagement ancien centre d'accueil				Subvention DETR Réserve parlementaire Subvention FIC	25 410 € 10 000 € 42 350 €
Terrain BONHOMME	800 €	800 €	1 600 €		
Réaménagement de la Mairie	2 200 €		2 200 €	Subvention DETR Subvention exceptionnelle FIC	25 410 € 10 000 € 42 350 €
Voirie 2016	261 500 €		261 500 €	Subvention DETR Subvention FIC	20 000 € 82 216 €
Voirie camping	13 500 €		13 500 €		
Monument aux morts	5 500 €		5 500 €		
Photocopieur école		3 120 €	3 120 €		
Acquisition matériel déneigement		92 760 €	92 760 €	Subvention Département	35 000 €
Jeux d'enfants		5 000 €	5 000 €		
Jardinières		3 000 €	3 000 €		
Réaménagement Salle des Fêtes		140 000 €	140 000 €		

Vote : 10 pour – 1 contre

IV. ETUDE DE FAISABILITE POUR TRAVAUX A LA SALLE DES FETES

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de confier d'étude de faisabilité à l'atelier NEUMANN POURTIER pour un montant de **4 800 € hors taxes**.

V. MISSION CONTROLE POUR CLASSEMENT DU CAMPING MUNICIPAL

Le Conseil municipal, **à l'unanimité des membres présents**, confie la mission d'inspection du camping municipal à BUREAU VERITAS pour un montant de **420 € hors taxes**.

VI. ACHAT TERRAIN A L'EPF-SMAF

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents accepte le rachat par acte administratif du terrain cadastré section YN n° 127 de 6 000 m² à l'EPF-Smaf (la délibération annule et remplace la délibération prise le 09/12/2016). **Unanimité.**

VII. QUESTIONS DIVERSES

Le Maire donne lecture au Conseil municipal :

- ✓ du courrier de Madame Marivan SIENG qui souhaite exercer une activité libérale d'ostéopathie
- ✓ du courrier de Madame Le Maire de La Tour d'Auvergne relatif à des frais de scolarité
- ✓ du courrier de Madame Anne MEUNIER concernant la création d'une association Terre Avenir
- ✓ du courrier de Madame OUDOUL au sujet du monument aux morts

INFORMATIONS DIVERSES

LOCATION TERRAINS COMMUNAUX

Les personnes intéressées par la **mise à disposition**, par convention précaire, **des parcelles** cadastrées section AC n° 66 (4 415 m²), section YE n° 2 (3 822 m²) et n° 4 en partie (30 073 m²) sont invitées à adresser leurs propositions chiffrées en Mairie **avant le 15 juin 2017**.